



HAL
open science

Master Droit privé et carrières judiciaires

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit privé et carrières judiciaires. 2009, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02040334

HAL Id: hceres-02040334

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040334>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : VERSAILLES

Établissement : Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines

Demande n°S3100018253

Domaine : Droit

Mention : Droit privé et carrières judiciaires

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

L'offre de formation correspond assez bien aux thèmes de recherche du laboratoire d'appui (DANTE).

De plus, l'équipe pédagogique est solide au regard des choix de formation. Il existe de réels efforts d'innovation pédagogique et une ouverture significative à la formation en apprentissage.

En revanche, les liens avec les professionnels pourraient parfois être approfondis, ainsi que le développement à l'international.

- Points forts :
 - Très grande cohérence dans le cadre du parcours LMD.
 - Volonté affichée de promouvoir les liens entre le corps enseignant et les étudiants, notamment par une proposition originale de ventilation des cours de M1 entre un cours magistral classique et quelques heures de cours interactif.
 - Initiative intéressante de la création d'un double master LCL Anglais/Droit privé, permettant aux étudiants les plus brillants de mener un double cursus.

- Points faibles :
 - Développement assez faible vers l'international, voire d'autres écoles ou instituts nationaux. Très poussée dans certaines spécialités (notamment arbitrage et commerce international), cette ouverture est assez peu développée dans d'autres.
 - Faiblesse des liens de certaines spécialités avec le monde professionnel régional, même si les données communiquées sont lacunaires.
 - Absence de véritable suivi du devenir des étudiants.
 - Attractivité d'étudiants extérieurs en M1 moins importante que les départs d'étudiants entre le M1 et le M2.



Avis par spécialité

Droit privé des contrats et de la concurrence

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Association des aspects théoriques et pratiques très intéressante.
 - Master indifférencié avec l'association d'un parcours recherche et d'un parcours professionnel.
 - Formation transversale associant des aspects de droit privé à des aspects de droit public.
 - Positionnement intéressant sur le droit des contrats et de la concurrence, étudiés de manière conjointe.
 - Contenu pédagogique innovant (notamment avec usage de la vidéo).
 - Equipe pédagogique solide. Appel à des professionnels de qualité.
 - Partenariats intéressants tant nationaux (DGCCRF ; Autorité de la concurrence) qu'internationaux (Université de Liège).
 - Travaux de recherche de la directrice de la spécialité en lien avec les disciplines enseignées : droit de la concurrence par exemple.
 - Constitution au sein du laboratoire DANTE d'un Pôle Contrats et marchés.
- Points faibles :
 - Liens avec les autres Universités et les grandes écoles à développer.
 - Liens vers les milieux professionnels en cours de constitution à développer.
 - Trop peu d'informations sur le devenir des étudiants titulaires du Master.
- Recommandation :
 - Liens à développer avec les milieux nationaux et internationaux.

Arbitrage et commerce international

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Contenu pédagogique très cohérent soutenu par une solide équipe composée d'universitaires et de professionnels de haut niveau.
 - Contenu pédagogique innovant (notamment pratique des «moot courts»).
 - Lien très fort avec le milieu professionnel.
 - Nombreux partenariats : Groupe HEC Paris, Chambre de Commerce Internationale, Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris.
 - Ouverture vers l'étranger (notamment Université de Genève).
 - Très bon niveau des étudiants (au regard notamment des résultats obtenus lors des concours d'arbitrage).
 - Apparemment, solides débouchés de haut niveau (mais absence de statistiques).
 - Publications du responsable de la spécialité en lien avec les objectifs pédagogiques de la spécialité.
 - Ouverture judicieuse et dans des proportions adaptées à des disciplines non juridiques (comptabilité de l'entreprise, stratégie managériale).
- Point faible :
 - Pas de données sur le devenir des étudiants, mais la formation est récente.
- Recommandation :
 - Fournir des indications sur le devenir des étudiants.



Droit de l'environnement, de la sécurité et de la qualité dans les entreprises

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Partenariat avec des établissements français (Partenariat avec le Master Pro de Droit de l'environnement, de la sécurité et de la qualité de l'Université Paul Cézanne d'Aix-Marseille III et avec l'École supérieure de commerce de Bordeaux).
 - Positionnement original sur un thème d'actualité.
 - Ouvert à l'alternance et à un public de non juristes (diplômés d'IEP et ingénieurs).
 - Diplôme transversal public et privé.
 - Ouverture à l'international en cours de développement (avec l'Université de Dakar).
 - Objectifs professionnels et débouchés bien définis.
 - Formation par apprentissage.
 - Enseignements en langue anglaise.
 - Equipe pédagogique solide.
- Points faibles :
 - Une certaine désaffection des étudiants venant de l'UVSQ (voir la chute récente des effectifs), comblée toutefois partiellement par des étudiants venant de l'extérieur.
 - Pas de renseignements sur les débouchés.
- Recommandations :
 - Améliorer l'attractivité du diplôme en local.
 - Sur la forme, présenter un dossier plus complet.
 - Fournir des indications sur le devenir des étudiants.

Droit des affaires

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Positionnement précis : à finalité généraliste, le diplôme est axé autour de l'entreprise.
 - Méthodes pédagogiques innovantes (notamment utilisation de vidéos).
 - Bon niveau des étudiants (au regard notamment de leur participation au concours national d'arbitrage).
 - Equipe pédagogique solide.
 - Partenariat avec un grand cabinet d'avocat.
 - Publications des responsables de la spécialité en lien avec les matières enseignées.
 - Ouverture de la formation vers le commerce électronique et le management des risques.
- Points faibles :
 - Partenariats à développer.
 - Ouverture vers le monde professionnel à accentuer.
- Recommandation :
 - Développer et diversifier les partenariats.

Droit public et privé de la santé



- Appréciation (A+, A, B ou C) : C
- Points forts :
 - Ouverture à des non juristes (notamment élèves des IUP).
 - Positionnement intéressant associant droit public et droit privé autour de la santé (deux laboratoires associés : DANTE pour le droit privé, VIP pour le droit public).
 - Certains enseignements sont donnés en langue anglaise.
- Points faibles :
 - Equipe pédagogique en nombre limitée.
 - Pas de participation de professionnels à l'enseignement.
 - Peu de renseignements sur les étudiants et les débouchés.
 - Pas de renseignement sur les milieux professionnels qui seraient associés.
 - Pas de partenariats.
 - Peu de renseignements sur les caractéristiques pédagogiques.
- Recommandations :
 - Revoir l'équipe pédagogique.
 - Créer des partenariats professionnels.
 - Mieux remplir le dossier.

Droit des nouvelles technologies, de l'information et de la communication.

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Bonne définition des objectifs pédagogiques.
 - Forte participation de professeurs étrangers.
 - Diversité des activités pédagogiques.
 - Bonne lecture de la spécificité de la formation et méthodes pédagogiques adaptées.
 - Positionnement intéressant en ce qu'il répond à un besoin actuel de maîtrise des dernières innovations juridiques et techniques.
 - Contenu pédagogique innovant (notamment pratique des *moot courts*).
 - Ouverture à des non juristes.
- Points faibles :
 - Ambiguïté entre la présentation des objectifs généraux de la spécialité (axés sur le commerce électronique) et les objectifs scientifiques et pédagogiques où l'accent est mis sur la culture juridique d'ensemble de l'activité immatérielle à travers les réseaux de communication.
 - Partenariats nationaux insuffisants.
 - Peu de données chiffrées sur le profil des étudiants et leur devenir.
 - Interventions de professionnels un peu sous dimensionnées : forte participation d'avocats spécialistes mais implication moindre des juristes d'entreprise, participation sous forme de modules avec un très faible volume horaire.
- Recommandations :
 - Développer des partenariats nationaux.
 - Améliorer le suivi des étudiants titulaires de la spécialité de Master.



Droit des ressources humaines et de la protection sociale

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Liens étroits avec les milieux professionnels.
 - Contenu pédagogique axé sur les problématiques nouvelles (impact des nouvelles technologies).
 - Ouverture à l'alternance et adaptation à un public de non juristes.
 - Bons débouchés professionnels.
 - Ouverture vers l'Outre-mer et l'international (enseignement délocalisé à Pointe à Pitre et dispensé au sein du Centre de formation des Cadres de l'ESG de Casablanca).
 - Objectifs professionnels bien définis.
 - Très bonne insertion professionnelle.
 - Quelques enseignements en langue anglaise.
 - Participation très significative des professionnels.
- Points faibles :
 - Assez faible encadrement universitaire.
 - Positionnement flou entre RH et droit de la protection sociale.
 - Titre de la spécialité pouvant décevoir les étudiants qui envisagent une formation en droit de la protection sociale.
- Recommandation :
 - Repositionner le diplôme vers les seules ressources humaines et modifier en conséquence son intitulé.

Droit notarial en alternance

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B
- Points forts :
 - Contenu pédagogique très intéressant avec une volonté marquée d'offrir une formation en adéquation avec les besoins de la pratique (notamment droit de l'environnement et de l'urbanisme, droit économique-gestion de patrimoine).
 - Positionnement intéressant quant au notariat. Formation en alternance qui répond à une réelle attente des étudiants et qui n'existe pas dans la région Ile de France.
 - Forts liens avec le milieu professionnel. Etroite collaboration des universitaires et des notaires.
 - Recherche d'originalités par rapport à la carte nationale des masters de droit notarial : ouverture sur le droit de l'environnement et, surtout, sur les techniques de gestion de patrimoine, notamment dans leur dimension économique.
 - Bonne présentation du programme d'enseignement.
- Points faibles :
 - Liste des intervenants encore en constitution.
 - Difficultés pour couvrir avec les moyens de la Faculté, toutes les matières du programme (ex. droit de la construction et de l'urbanisme, voire droit patrimonial de la famille).
 - Faiblesse quant à l'apprentissage des langues.
 - Graves difficultés économiques du secteur du notariat.
- Recommandations :
 - Renforcement du corps universitaire notamment sur la matière du droit de la construction et de l'urbanisme.
 - Bien réfléchir avant d'ouvrir une formation en alternance alors que beaucoup d'étudiants sortant de M2 notariaux en 2009 ne vont pas trouver de stage.
 - Reporter plutôt l'ouverture à 2012 si le climat économique le permet.



Droit pénal de l'entreprise

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B
- Points forts :
 - Positionnement assez clair.
 - Bonne lecture des relations entre phénomène pénal et entreprise.
 - Equipe pédagogique solide.
- Points faibles :
 - Pas de renseignements sur les méthodes pédagogiques mises en œuvre.
 - En dépit des données extrêmement parcellaires, quelques difficultés quant aux débouchés sont à noter.
 - Peu de renseignements sur la professionnalisation.
 - Absence de partenariats tant nationaux qu'internationaux dans la formation.
 - Objectifs professionnels insuffisamment définis.
 - Dossier insuffisamment précis.
- Recommandations :
 - Fournir des renseignements plus précis sur le diplôme.
 - Créer de véritables liens professionnels pour que le diplôme mérite son appellation de M2 Professionnel.

Commentaire et recommandations

- Mieux rédiger certains dossiers.
- Réfléchir à la pertinence d'ouvrir en 2010 un diplôme professionnel de droit notarial en alternance au regard des débouchés prévisibles.
- Renforcer encore la professionnalisation.